

## CHAIRE D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC) EN MACRO-ÉCOLOGIE ÉVOLUTIVE DES ÉCOSYSTÈMES MICROBIENS FROIDS

**Date d'affichage** : le 5 avril 2022

L'Université Laval lance un appel à candidatures de premier plan pour une nomination auprès du programme de Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC). Ce programme a été conçu pour attirer au Canada des scientifiques accomplis et pour leur fournir les ressources exceptionnelles nécessaires au développement d'un programme de recherche transformateur à fort impact. L'Université Laval propose un profil de CERC dans le domaine de la macro-écologie évolutive des écosystèmes microbiens froids. La candidate ou le candidat doit être une chercheuse ou un chercheur de premier rang dont les réalisations ont eu un impact majeur dans son domaine (selon le stade de sa carrière) et qui est reconnu mondialement en tant que leader. Les personnes candidates visées doivent avoir une expertise sur la diversité microbienne, la biogéographie, la macro-écologie, l'écophysiologie ou l'évolution moléculaire, et avoir un intérêt à appliquer leur expertise en génomique aux écosystèmes microbiens froids. La CERC sera associée au Département de biologie de la Faculté des sciences et de génie, et basée à l'Institut de biologie intégrative et des systèmes ([IBIS](#)) de l'Université Laval, la première université francophone d'Amérique du Nord.

La personne choisie par le Comité de sélection devra franchir avec succès les étapes d'une sélection interne à l'Université Laval et d'une sélection nationale lors du concours de [chaire d'excellence en recherche du Canada](#). Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité, veuillez consulter le site du [Programme de chaire d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue recevra :

- Un poste de professeure ou professeur titulaire;
- Un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an) provenant du Programme de CERC;
- Une allocation de 800 000\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour équiper son laboratoire (valeur totale de l'équipement de 2M\$);
- Des soutiens de démarrage compétitifs et attractifs;
- Des ressources exceptionnelles pour mener des recherches de terrain et en laboratoire sur les écosystèmes microbiens froids. Il s'agit notamment de l'accès au [brise-glace de recherche Amundsen](#), au vaste [réseau CEN](#) de stations de recherche du Nord, des plateformes avancées pour la recherche moléculaire, la microscopie haute résolution et la biologie computationnelle de l'[IBIS](#), et aux installations de culture microbienne.

### ***Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion***

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2SLGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

L'Université Laval est située à [Québec](#), l'une des villes les plus historiques et les plus agréables d'Amérique du Nord, avec accès à une abondance d'équipements récréatifs et culturels.

En choisissant l'Université Laval, le titulaire de la chaire bénéficiera des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs;
- du mentorat par des pairs;
- des cours de français gratuits pour le titulaire de la chaire et la personne conjointe (le cas échéant);
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour le conjoint ou la conjointe, pour les professeures et professeurs provenant de l'international;
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions).

### ***Interruptions de carrière et situations personnelles***

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

### ***Mesures d'adaptation***

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Patricia Neitthoffer

Agente à l'équité, la diversité et l'inclusion

[patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca](mailto:patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca)

### ***Qualifications***

*Ph.D.* ou l'équivalent en sciences fondamentales (biochimie, bio-informatique, biologie, chimie, mathématiques, microbiologie, physique) ou en sciences environnementales (écologie et évolution, limnologie, océanographie, etc.), avec une expertise en méthodes ou analyses génomiques.

### ***Description du poste***

La personne titulaire de la chaire devra développer un programme ambitieux et collaboratif de recherche et de formation supérieure sur le thème de la macro-écologie évolutive des écosystèmes microbiens froids, reposant sur une connaissance approfondie de la diversité microbienne et sur une expertise en génomique, en biogéographie, en écophysiologie ou en évolution moléculaire.

### ***Exigences***

Les candidates et candidats doivent respecter les exigences en matière d'admissibilité du Programme CERC. Ces personnes doivent notamment être des professeures ou professeurs titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés qui deviendront titulaires dans l'année ou dans les deux années suivant la mise en candidature. Les candidates et candidats provenant d'un milieu autre que le milieu de l'enseignement postsecondaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires.

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par courriel à André Zaccarin, Doyen de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval (Courriel : [doyen@fsg.ulaval.ca](mailto:doyen@fsg.ulaval.ca)) et inclure :

- Lettre de motivation (2 pages) résumant l'expertise, l'expérience et les intérêts pertinents de la personne candidate pour le poste;
- CV comprenant les qualifications académiques, l'expérience de recherche, les contributions les plus importantes mises en évidence et expliquées ainsi que les interruptions de carrière, incluant leur durée et leurs impacts sur le cheminement académique et les travaux de recherche;
- Un aperçu (3 à 5 pages) d'un programme de recherche original sur les écosystèmes microbiens froids, mettant en valeur l'expertise de la personne candidate;
- Un énoncé Équité, Diversité et Inclusion pour le recrutement et la gestion d'une équipe de recherche diversifiée (1 page maximum);
- Noms et adresses de deux collègues ou personnes référentes souhaitant être contactées par le comité de sélection;
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'Université Laval](#).

## **Étapes du concours et critères d'évaluation des candidatures**

### 1 Étapes du concours et soumission des candidatures

<b>Date limite de réception des dossiers au Département de biologie</b>	<b>6 mai 2022</b>
<b>Annonce des résultats (1)</b>	<b>27 mai 2022</b>
<b>Dépôt des candidatures au VRRCI</b>	<b>13 juin 2022</b>
<b>Annonce des résultats (2)</b>	<b>juin 2022</b>
<b>Dépôt au SPIIE (fédéral)</b>	<b>13 octobre 2022</b>
<b>Réponse du Programme CERC</b>	<b>printemps 2023</b>

### 2 Évaluation #1

Le Comité de sélection départemental sélectionnera une candidature en fonction des critères et sous-critères suivants :

1. Qualifications académiques et expertise dans le domaine concerné;
2. Dossier de contributions
  - Qualité des travaux publiés et d'autres contributions;
  - Retombées des travaux de recherche au sein de la communauté scientifique;
  - Impact sociétal des contributions.
3. Preuve de leadership dans la recherche collaborative et la formation d'étudiants et étudiantes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles
  - Capacité à développer un réseau de collaborateurs institutionnel et aux échelles nationales et internationales;
  - Capacité à attirer et à maintenir un groupe diversifié d'étudiantes et étudiants, de stagiaires et de personnel de recherche, et à leur servir de mentor;
  - Capacité à créer un environnement de recherche équitable et inclusif.
4. Développement d'un programme de recherche sur les écosystèmes microbiens froids
  - Pertinence, originalité et impact potentiel du programme de recherche proposé;
  - Capacité à disséminer les résultats de la recherche à divers publics, dont la communauté scientifique;

Le Comité de sélection est composé du directeur du département et de trois autres professeures et professeurs. De plus, une agente d'équité de l'institution prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

### 3 Évaluation #2 au VRRCI

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation #1 sera acheminé au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation de l'Université Laval pour une sélection finale en fonction des [critères du Programme CERC](#).

**Date d'entrée en fonction** : dans les 12 mois suivant la réponse positive du Programme CERC prévue au printemps 2023.

### Personnes-ressources

#### **Fonctionnement du concours**

Stéphane Boudreau, directeur  
Département de biologie,  
Université Laval,  
Québec, QC G1V 0A6,  
Canada  
[directeur@bio.ulaval.ca](mailto:directeur@bio.ulaval.ca)

#### **Questions relatives aux principes EDI**

Patricia Neitthoffer  
Agente à l'équité, à la diversité et à l'inclusion  
Bureau de l'ÉDI  
Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines  
[patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca](mailto:patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca)